



POKER MENTEUR et ROULETTE RUSSE



Cette semaine, nous vous soumettons une série de questions réponses, autour du PDV/PSE, afin de mieux vous informer sur les positions de la Direction avec l'analyse de notre syndicat.

Question

Dans le projet d'accord PDV/PSE actuel, peut-on confirmer « *l'objectif prioritaire est de favoriser le volontariat et de trouver une solution pour chacun* » ?

Position du SPL

La réponse est NON ! Pour atteindre cet objectif, il serait indispensable d'y retenir des dispositifs attractifs, adaptés aux enjeux :

- les indemnités évoquées à ce jour ne sont pas à la hauteur de vos attentes ;
- les modalités de formation sont quasi-inexistantes,
- la durée des congés de reclassement est insuffisante pour préparer une reconversion,
- les modalités de mobilité au sein du Groupe sont déloyales et irrespectueuses.

Si nos dirigeants voulaient favoriser les départs volontaires rapides de PNT, ils auraient opté pour une RCC et non pas pour un PDV/PSE multi-catégoriel.

Question

Dans son allocution, Anne Rigail évoquait une « solidarité du Groupe », qu'en est-il vraiment ?

Position du SPL

Il n'y a aucune solidarité au sein du Groupe Air France ; tant que le SNPL AF « régnera » sur cette compagnie, aucune intégration de PNT de HOP ne sera possible, ils ne s'en cachent pas ! Ils refusent catégoriquement de voir leur LCP modifiée, d'y intercaler des PNT ayant servi pendant 20 ans au sein du Groupe !!! C'est la même chose pour nos collègues PNC. L'option de détachement est également rejetée alors qu'elle correspond à la situation, liée au transfert d'activité de HOP vers TO. C'est incroyable !

Questions

Les PNT de HOP ayant réussi la sélection AF doivent actuellement démissionner : quid de l'ancienneté Groupe ?

Position du SPL

Le SPL a eu la confirmation qu'aucune avancée sur ce sujet ne serait possible, le SNPL AF s'y oppose ! Pour tout PNT issu de HOP, c'est le retour à la case départ obligatoire, en tant qu'OPL, avec une ancienneté zéro avec tout ce que cela implique comme préjudices et risques associés. Reconnaître une ancienneté aux PNT de HOP est légitime : seules les actions en justice pourront le faire appliquer.



POKER MENTEUR et ROULETTE RUSSE



Question

Le PNT de HOP est-il prioritaire pour rejoindre TO ?

Position du SPL

La Direction de HOP espère faire partir 180 PNT vers TO, entre décembre 2020 et le printemps 2022. Aujourd'hui, aucune garantie de la part d'Air France n'a été exprimée officiellement ; nous sommes persuadés que cet objectif ne sera pas atteint et que l'on en sera très éloigné. Nous avons demandé aux dirigeants de HOP de publier les offres d'emploi au sein du Groupe AF sur HOPTeam ainsi qu'un calendrier de départ précis vers TO, dans le cadre du PDV/PSE.

Question

La situation générale chez Air France est préoccupante : les prévisions de reprise sont sans cesse décalées : quid d'un PSE chez AF ?

Position du SPL

Nous avons clairement questionné nos dirigeants sur la probabilité d'un PSE au sein d'AF : à plusieurs reprises, cette éventualité nous a été confirmée, à l'instar de ce qui se passe dans les autres compagnies majeures : le sureffectif en PNT chez AF se situerait autour de 40% ... Il ne s'agit plus de savoir s'il y aura un PSE chez Air France, mais plutôt de savoir QUAND ?

Question

Pourquoi Air France ne profite pas de cette crise sans précédent pour restructurer le Groupe ?

Position du SPL

La Direction d'Air France poursuit sur ses errements en vigueur, à l'identique des dernières décennies ; Ben Smith n'ose pas repartir d'une page blanche. Les Dirigeants sont conscients de leurs actes, y compris lorsque les accords négociés avec le SNPL sont déloyaux et qu'ils empêchent le développement des filiales (exclues des négociations). Ils préfèrent budgétiser les procès en cours et à venir... Le contentieux est inévitable, les Dirigeants de HOP l'avouent eux-mêmes en réunion devant les OSR.

Question

Le gouvernement, qui maintient le Groupe en vie à coup d'emprunts garantis, est-il conscient des risques de licenciement à court terme ?

Position du SPL

Nous poursuivons nos actions de sensibilisation et d'alerte auprès des ministères du transport et de l'économie, les cabinets sont au courant de la situation gravissime.



POKER MENTEUR et ROULETTE RUSSE

L'état s'apprête à rallonger l'aide pour passer le cap des deux prochaines années : les emprunts ne seront jamais remboursés : la recapitalisation est inévitable, l'état devra trancher rapidement, prendre ses responsabilités en s'impliquant à nouveau au sein du Groupe au lieu de fermer les yeux actuellement.

Question

Quid du rôle de l'inspection du travail dans l'homologation du PDV/PSE ?

Position du SPL

La DIRECTTE de Nantes a été informée officiellement des irrégularités relatives au projet de PDV/PSE. Ces courriers ont fait leurs effets, nous le savons... et il y en aura d'autres ! La Direction de HOP doit modifier son projet d'accord avant décembre pour proposer un dispositif cohérent et loyal à la DIRECTTE.

Si l'accord proposé à la signature des OSR obtient 50% en inter-catégoriel, la DIRECTTE a le devoir de vérifier avant de le valider. Les mesures inscrites dans un tel dispositif primeront alors sur les accords collectifs notamment concernant les règles inscrites au sein de notre convention PNT.

Dans le cas d'un dispositif unilatéral, la DIRECTTE devra l'étudier pour l'homologuer ou le rejeter. La Direction est consciente que le projet d'accord actuel n'obtiendra pas la signature des OSR.

Les négociations chez HOP se résument en un jeu de poker menteur ! Les cartes seraient elles truquées ? Les PNT de HOP seront ils contraints à jouer à la roulette russe ?

Rappelez vous les engagements de la Direction : « *favoriser le volontariat* », « *ne licencier personne* », « *aucun pilote ne restera sur le carreau* », « *la solidarité Groupe va jouer* » ...

ASSEZ !

de mensonges
d'hypocrisie
de promesses
de parlotes
de trahisons
de lâcheté
